

**Jean-Carles GRELIER**

Député de la Sarthe  
Membre de la Commission des Affaires sociales  
Conseiller départemental de La Ferté-Bernard

Réf 068.06.18 - JCG/VG

Le Mans, le 27 juin 2018

Monsieur le Préfet,

*Lors d'une récente séance de Questions au gouvernement, Madame la Ministre des Transports a annoncé devant la représentation nationale le renforcement de la desserte ferroviaire entre Rennes et les aéroports parisiens pour développer l'aéroport breton.*

*Ce projet est pour le moins préoccupant pour notre département tant il risque d'aggraver sensiblement la situation des riverains concernés par les nuisances de la LGV.*

*En effet, chacun s'accorde à dire que cette situation est insupportable et il conviendrait donc de s'assurer que toutes les mesures nécessaires seront prises pour que ces riverains ne soient pas victimes de nouvelles nuisances.*

*Je vous serais donc très reconnaissant s'il vous était possible de me faire part de votre sentiment sur cette situation et de porter à celle-ci une attention particulière.*

*Vous en remerciant par avance,*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.*

  
Jean-Carles GRELIER

Monsieur Nicolas QUILLET  
Préfet de la Sarthe  
Préfecture  
Place Aristide Briand  
72041 LE MANS CEDEX